

AIDE – MEMOIRE 2022 - 2023

Respect et fair-play

ARBITRES MINI

Juniors D/9 - Féminines FF15



Catégories	JUNIORS D/9 - FEMININES FF15
Disposition	Il n'y a pas de classements publiés pour les D/9.
Lois du jeu	Lois du jeu spécifiques. Application de la loi officielle du hors-jeu et de la règle de la passe en retrait.
Principe	Jeu construit depuis derrière – Relance du gardien à la main ou au pied (balle au sol).
Nombre de joueurs	9 contre 9 (Maximum 14 sur la carte de match).
Buts	5 x 2 mètres (ancrés).
Terrain	Longueur : De 57 m à 68 m
Surface de réparation marquée à 12 mètres	Largeur : De 41 m à 50 m
Marquage	Ligne latérale, ligne médiane ainsi que les surfaces de réparation, point de pénalty (7,5 mètres).
Durée	3 x 25 minutes.
Coups d'envoi	Equipe A – Equipe B – (Equipe A).
Pause	5 minutes.
Arrivée de l'arbitre	60 minutes avant le coup d'envoi.
Carte de match	9 joueurs (minimum 7 / maximum 14).
Passeports - Licences	Carte de match Club Corner obligatoire
Cartes de match	Remises à l'arbitre 45 minutes avant le coup d'envoi.
Indemnité championnat Indemnité entraînement	Frs 60.- (Club recevant). Frs 50.-
Appel / Contrôle visuel)	Application du contrôle visuel des joueurs
Contrôle visuel des joueurs, des équipements, des maillots (N°)	A convenir ou 10' avant le coup d'envoi. Pas de bijou.

JUNIORS D/9 - FEMININES FF15	
Convocation de l'arbitre	Profil Club Corner
Communication du résultat	Via www.clubcorner.ch dans un délai d'une heure.
Communication des renvois	Via www.clubcorner.ch dès l'information reçue.
Changements	<p>Les changements de joueurs de champ sont autorisés uniquement durant les pauses des tiers-temps.</p> <p>Les deux gardiens de but ont la possibilité d'effectuer un changement au milieu du second tiers, soit après 45 minutes de jeu.</p> <p>Un joueur blessé peut être remplacé durant tout le match selon accord de l'arbitre</p>
Punition temporaire	10 minutes
Rapport de match par l'arbitre	<p>Enregistrement du rapport par l'arbitre via Club Corner.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation pour les matchs du week-end (Vendredi > Dimanche) jusqu'au <u>dimanche 23h00</u>. - Validation pour les matchs en semaine (Lundi > Jeudi) jusqu'au lendemain du match 23h00.
Rapport de match par L'arbitre	<ul style="list-style-type: none"> - Recomposer les titulaires et les remplaçants. - Enregistrer les buteurs. - Enregistrer les sanctions disciplinaires. - Cocher les joueurs sans engagement. - Tous les faits : Commentaires.
Renseignements utiles	
E-mail pour arbitres mini	luca.marison@gmail.com ca-acvf@football.ch
Permanences 079 / 641 04 50	LU – MA – ME – JE – VE : 11h30-12h30 SA – DI : 07h30 – 10h00
LOIS DU JEU	
Loi 11 / Hors – jeu	Selon la loi 11 IFAB (à partir de la ligne médiane).

JUNIORS D/9 - FEMININES FF15	
Loi 12 / Fautes	Selon la loi 12 IFAB – CFD et CFI.
Loi 13 / Coups francs	Selon la loi 13 IFAB.
Distance sur coup-franc	6 mètres.
Coup d'envoi – Remise en touche	Selon les lois IFAB.
Pénalty	Selon les lois IFAB (Point à 7,5 m devant le but).
Corner	<p>Le coup de pied de coin sera tiré depuis la hauteur du point d'intersection de la surface de réparation de chaque côté du but (Distance 12 m).</p> <p>Il n'est pas possible de marquer un but directement sur un corner (CFI).</p>
Règle de la passe en retrait	Selon les règles officielles.
Ballon	Ballon n° 4
Dégagement du gardien	<p>Le drop n'est pas autorisé.</p> <p>Un dégagement de but est à effectuer à la main par le gardien de but à l'intérieur de la surface de réparation. Règlementairement, il est à considérer comme un ballon intercepté durant le cours du jeu.</p> <p>Si le gardien de but met le ballon à terre, il doit le conduire au pied et effectuer une passe.</p> <p>Toute autre forme de dégagement/coup de pied est interdite et sanctionnée par un coup franc indirect exécuté sur la ligne médiane, en faveur de l'équipe adverse.</p>
Un but ne peut pas être marqué directement sur :	<ul style="list-style-type: none"> - Une rentrée en touche - Un coup franc-indirect - Un coup franc-direct dans son propre but - Un corner
Avertissement (carton jaune) = Puntion temporaire de 10 minutes à l'encontre du joueur =	Le joueur expulsé temporairement peut reprendre part au jeu après 10 minutes.

Equipe en infériorité numérique pendant 10'.	Cette sanction doit être rapportée via www.clubcorner.ch
<p>Expulsion pour deux avertissements (carton jaune puis rouge)</p> <p>ou</p> <p>Expulsion directe (carton rouge)</p> <p>Equipe en infériorité numérique jusqu'à la fin du match.</p>	<p>Le joueur expulsé ne peut pas être remplacé</p> <p>Le joueur expulsé ne peut plus jouer (exclusion / vestiaire).</p> <p>Cette sanction doit être rapportée via www.clubcorner.ch</p>

www.clubcorner.ch

Club Corner : Inventaire de quelques points les plus importants :

- Il n'y a pas de passeport individuel de joueur
- **Les photos de joueurs** apparaissent directement sur **les cartes de joueurs**
- Les cartes de match doivent être imprimées en **couleur** par les clubs (mentionner, en fin de rapport, les cartes de joueurs / matchs imprimées en noir-blanc) et remises à l'arbitre, le jour du match 45' avant le coup d'envoi.
- **Le contrôle visuel des joueurs est appliqué.**
- Les joueurs qui ont été ajoutés sur la carte de match, de manière manuscrite, doivent signer la carte de match en présence de l'arbitre et lui présenter simultanément **une pièce d'identité officielle (= Tout document officiel sur lequel figure l'identité complète de la personne – Nom, prénom, date de naissance – muni d'une photo).**

Les joueurs qui ont été ajoutés à la main sur la carte de match et pour lesquels aucune pièce d'identité officielle ne peut être présentée n'ont pas le droit de jouer.

L'arbitre indiquera, clairement, cette disposition à l'entraîneur mais il ne peut pas, cependant, interdire un entraîneur d'aligner un tel joueur. L'arbitre mentionnera ce cas dans son rapport.

- **L'entraîneur et le capitaine mentionnés sur la carte de match attesteront par leur signature, l'exactitude des éléments figurant sur leur propre carte de match (Identité des joueurs qui se sont présentés – Composition de la formation de base – Joueurs remplaçants).**
- L'arbitre **remplit son rapport en ligne** sur www.clubcorner.ch

Les arbitres doivent, obligatoirement, conserver, jusqu'au 30 septembre de l'année suivante, à leur domicile, les cartes de joueurs, remises par les entraîneurs.

- Le résultat du match doit être annoncé dans le délai d'**une heure** après la fin du match via www.clubcorner.ch ou **dès l'information reçue lors de renvois (météo) ou d'absence d'équipe (non joué)**, via www.clubcorner.ch .
- Si vous rencontrez un problème : Contactez le **078 / 879 65 06** ou adressez un courriel à ca-acvf@football.ch et luca.marison@gmail.com (N° du match, votre propre N° d'arbitre, votre nom et prénom).

Il n'est pas possible d'effectuer son rapport www.clubcorner.ch si le résultat / statut du match n'a pas été annoncé-enregistré.

Rapport d'arbitre / Rapport des sanctions

L'enregistrement www.clubcorner.ch des sanctions disciplinaires (avertissement / **punition temporaire** / expulsion) doit être effectué avec la plus grande précision à l'aide du menu déroulant.

De plus, les expulsions doivent être précisément décrites sous la rubrique « Incidents ».

Les incidents divers doivent être rapportés dans la rubrique « Incidents »

Rapport d'arbitre / Validation

Les rapports doivent obligatoirement être enregistrés, via www.clubcorner.ch , le dimanche à 23h00 pour les matchs se disputant du vendredi au dimanche et dans un délai de 24h00, pour les matchs se déroulant du lundi au jeudi.

Les rapports www.clubcorner.ch doivent être soigneusement contrôlés (buts, buteurs, sanctions disciplinaires) avant d'être validés / enregistrés.

Les rapports www.clubcorner.ch sont enregistrés – envoyés que lorsqu'ils sont rigoureusement exacts.

Toute erreur est à communiquer, obligatoirement, dans les plus brefs délais à : ca-acvf@football.ch.

Formulaire des événements remis par les deux clubs après le match

1. Cette démarche est obligatoire pour les deux clubs.
2. Les entraîneurs remettront à l'arbitre leur formulaire des événements dûment complété **sitôt le match terminé.**
2. L'arbitre cochera dans son rapport www.clubcorner.ch si cette démarche a été effectuée ou non.

Le Mont, août 2022

Commission des arbitres ACVF

ASSOCIATION
CANTONALE VAUDOISE
DE FOOTBALL

